Beaune - Journées Nationales 1998

La consultation

La consultation est par essence une rencontre. Or l'usage, en médecine, a curieusement perverti au plan sémantique la désignation des protagonistes de cette rencontre. En effet, c'est en tant que délibération articulée à la demande qui l'initie que se cerne essentiellement la dynamique de cette situation : l'initiative de la demande appartenant (par principe) au patient, c'est lui qui est le consultant, alors que le médecin, mobilisé par cette demande, se trouve de fait être consulté...

En médecine ambulatoire, le terme de consultation désigne avant tout le cadre ordinaire de la pratique, dans lequel le patient vient demander les soins du médecin. Il implique la mise en œuvre de la démarche classique héritée d'Hippocrate : examen, diagnostic et traitement.

Sans être inadéquat, ce cheminement ne s'exploite pas de manière aussi formelle en psychiatrie, discipline dans laquelle l'approche clinique est plus particulièrement nourrie de la relation entre le patient et le médecin. C'est pourquoi d'autres termes viennent concurrencer parfois celui de consultation pour cerner la substance de la pratique du psychiatre, tels que : « entretien », « séance », voire « acte ». À ce compte, celui-ci peut-il être, encore moins qu'un autre, désigné comme « consultant » ? Les enjeux de cette interrogation dépassent singulièrement celui d'un bon usage des mots.

Les médecins sont actuellement confrontés à une double injonction d'origine réglementaire et sociale : améliorer sans relâche le rapport coût/efficacité des soins et rendre ceux-ci de plus en plus « transparents ». Ils sont tentés d'y répondre par une instrumentation croissante des pratiques aux dépens de la dimension intersubjective de la rencontre - et cela même en psychiatrie. Au regard de cette évolution, il apparaît urgent de questionner à nouveau la notion de consultation en psychiatrie afin d'en mieux cerner les spécificités, liées à la complexité de la demande et la singularité de celui qui la pose, serait-ce au prix d'en reformuler les exigences éthiques.